



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-65234>

Département(s) de publication : **57, 55, 90**

Annonce n° **24-65234**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Plate Forme Commissariat Est

Forme juridique de l'acheteur : Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Défense

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : REGROUPEMENT_PROG_2024_RENOUVELLEMENT_ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DES AIRES AMÉNAGÉES DES FORMATIONS MILITAIRES DES BDD DE BELFORT (LOT 1) ET VERDUN (LOTS 2 et 3)

Description : REGROUPEMENT_PROG_2024_RENOUVELLEMENT_ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DES AIRES AMÉNAGÉES DES FORMATIONS MILITAIRES DES BDD DE BELFORT (LOT 1) ET VERDUN (LOTS 2 et 3)

Identifiant de la procédure : d987a197-1372-42fa-843b-b35d2d99e883

Identifiant interne : DAF_2024_000002

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Territoire de Belfort (FRC24)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Meuse (FRF32)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le DCE est téléchargeable sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr>. La transmission des plis électroniques est obligatoire, elle s'effectue à partir de ce site. Les critères et les sous-critères d'attribution ainsi que la méthode de notation sont indiqués dans les articles 6.2.1 et 6.2.2 du règlement de consultation. Référence dossier : DAF_2024_000002. L'accord-cadre est passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert. Il est soumis aux dispositions des articles L. 2124 2, R. 2124 2, des articles L.2125 1, R.2162 1 à 6, et des articles R.216213 et R.216214 du code de la commande publique. Il entre dans la catégorie des marchés de services. Il est passé sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire par lot. L'accord-cadre est exécuté par l'émission de bons de commande. Durée de l'accord cadre prend effet à compter du 01 novembre 2024 ou au lendemain de sa date de notification.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 3

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : LOT 3 - ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DENEIGEMENT AU PROFIT DE LA BDD DE VERDUN (SITE D'ÉTAIN)

Description : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DES AIRES AMÉNAGÉES , AINSI QUE LE DÉNEIGEMENT DES VOIES D'ACCÈS ET DE PARKINGS DES FORMATIONS MILITAIRES DE LA BDD DE VERDUN (SITE D'ÉTAIN)

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

Options :

Description des options : Le Pouvoir Adjudicateur (PA) ou son représentant pourra décider de reconduire unilatéralement l'accord-cadre par période de (douze)12 mois sans pouvoir excéder (quarante-huit) 48 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Meuse (FRF32)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin : 31/10/2025

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu avec un montant minimum annuel de 30 000 euros et avec un montant maximum annuel de 300 000 euros HT.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Description : se référer à l'article 6.2 du R.C.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère social

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère environnemental

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 08/07/2024 à 15:00

Date limite de validité de l'offre : 120 DAY

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Ressources propres de l'Etat : ministère des armées. Le titulaire de l'accord-cadre est payé par virement au compte bancaire ou postal indiqué dans l'acte d'engagement. Les comptables publics en charge du paiement figurent en annexe 1 du CCAP. Les sommes dues en exécution du présent marché sont payées dans un délai de trente (30) jours à compter de la date d'admission définitive de la prestation ou de la date de réception de la facture dans le système d'échange CHORUS, si celle-ci est postérieure. Si du fait du titulaire, il ne peut être procédé aux opérations de paiement, le délai est suspendu pour une durée égale au retard qui en est résulté.

Informations relatives aux délais de recours : le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "télé recours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr". Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : référé précontractuel (article L.5511 du Code de Justice Administrative (CJA)), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R.4211 et suivant du CJA) dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Avant la conclusion du contrat, seule la déclaration d'infructuosité ou sans suite peut faire l'objet d'un tel recours. Référé contractuel (article L.55113 du CJA) dans un délai de trente et un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de six (6) mois à compter de la conclusion du contrat). Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du conseil d'état du 16 juillet 2007, société Tropic Travaux Signalisation, n°291545) assorti, le

cas échéant de conclusions indemnitaires, dans un délai de deux (2) mois à compter de la publicité de la conclusion du marché. Recours indemnitaire (article R.4211 et suivants du CJA), dans les deux (2) mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nancy

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : LOT 1 - ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DENEIGEMENT AU PROFIT DE LA BDD DE BELFORT

Description : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DES AIRES AMÉNAGÉES , AINSI QUE LE DÉNEIGEMENT DES VOIES D'ACCÈS ET DE PARKINGS DES FORMATIONS MILITAIRES DE LA BDD DE BELFORT

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

Options :

Description des options : Le Pouvoir Adjudicateur (PA) ou son représentant pourra décider de reconduire unilatéralement l'accord-cadre par période de (douze)12 mois sans pouvoir excéder (quarante-huit) 48 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Territoire de Belfort (FRC24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin : 31/10/2025

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu avec un montant minimum annuel de 25 000 euros et avec un montant maximum annuel de 200 000 euros HT.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Description : se référer à l'article 6.2 du R.C.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère environnemental

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Social

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres

Date limite de réception des offres : 08/07/2024 à 15:00

Date limite de validité de l'offre : 120 DAY

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requête

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Ressources propres de l'Etat : ministère des armées. Le titulaire de l'accord-cadre est payé par virement au compte bancaire ou postal indiqué dans l'acte d'engagement. Les comptables publics en charge du paiement figurent en annexe 1 du CCAP. Les sommes dues en exécution du présent marché sont payées dans un délai de trente (30) jours à compter de la date d'admission définitive de la prestation ou de la date de réception de la facture dans le système d'échange CHORUS, si celle-ci est postérieure. Si du fait du titulaire, il ne peut être procédé aux opérations de paiement, le délai est suspendu pour une durée égale au retard qui en est résulté.

Informations relatives aux délais de recours : le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "télé recours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr". Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : référé précontractuel (article L.5511 du Code de Justice Administrative (CJA)), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R.4211 et suivant du CJA) dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Avant la conclusion du contrat, seule la déclaration d'infructuosité ou sans suite peut faire l'objet d'un tel recours. Référé contractuel (article L.55113 du CJA) dans un délai de trente et un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de six (6) mois à compter de la conclusion du contrat). Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du conseil d'état du 16 juillet 2007, société Tropic Travaux Signalisation, n°291545) assorti, le cas échéant de conclusions indemnitaires, dans un délai de deux (2) mois à compter de la publicité de la conclusion du marché. Recours indemnitaire (article R.4211 et suivants du CJA), dans les deux (2) mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : LOT 2 - ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DENEIGEMENT AU PROFIT DE LA BDD DE VERDUN (SITES DE VERDUN ET DU ROZELIER)

Description : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DES AIRES AMÉNAGÉES , AINSI QUE LE DÉNEIGEMENT DES VOIES D'ACCÈS ET DE PARKINGS DES FORMATIONS MILITAIRES DE LA BDD DE VERDUN (SITES DE VERDUN ET DU ROZELIER)

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

Options :

Description des options : Le Pouvoir Adjudicateur (PA) ou son représentant pourra décider de reconduire unilatéralement l'accord-cadre par période de (douze)12 mois sans pouvoir excéder (quarante-huit) 48 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Meuse (FRF32)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin : 31/10/2025

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu avec un montant minimum annuel de 25 000 euros et avec un montant maximum annuel de 200 000 euros HT.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Description : se référer à l'article 6.2 du R.C.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère environnemental

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère Social

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 08/07/2024 à 15:00

Date limite de validité de l'offre : 120 DAY

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Ressources propres de l'Etat : ministère des armées. Le titulaire de l'accord-cadre est payé par virement au compte bancaire ou postal indiqué dans l'acte d'engagement. Les comptables publics en charge du paiement figurent en annexe 1 du CCAP. Les sommes dues en exécution du présent marché sont payées dans un délai de trente (30) jours à compter de la date d'admission définitive de la prestation ou de la date de réception de la facture dans le système d'échange CHORUS, si celle-ci est postérieure. Si du fait du titulaire, il ne peut être procédé aux opérations de paiement, le délai est suspendu pour une durée égale au retard qui en est résulté.

Informations relatives aux délais de recours : le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "télé recours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr". Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : référé précontractuel (article L.5511 du Code de Justice Administrative (CJA)), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R.4211 et suivant du CJA) dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Avant la conclusion du contrat, seule la déclaration d'infructuosité ou sans suite peut faire l'objet d'un tel recours. Référé contractuel (article L.55113 du CJA) dans un délai de trente et un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de six (6) mois à compter de la conclusion du contrat). Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du conseil d'état du 16 juillet 2007, société Tropic Travaux Signalisation, n°291545) assorti, le cas échéant de conclusions indemnitaires, dans un délai de deux (2) mois à compter de la publicité de la conclusion du marché. Recours indemnitaire (article R.4211 et suivants du CJA), dans les deux (2) mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nancy

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Nancy

Numéro d'enregistrement : 17540005000019

Adresse postale : 5 Place de la Carrière - Case Officielle 20038

Ville : Nancy cedex

Code postal : 54036

Subdivision pays (NUTS) : Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nancy@juradm.fr

Téléphone : 0383174343

Télécopieur : 0383174350

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Plate Forme Commissariat Est

Numéro d'enregistrement : 13001535700010

Adresse postale : Division Achats Publics - 10 rue d'Asfeld - BP 60004

Ville : Metz cedex 1

Code postal : 57044

Pays : France

Point de contact : Mr EL MAATAOUI Mehdi

Adresse électronique : pfc-est.resp-pil-prog.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone : 0357840734

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : d877f56a-82c1-439e-a3b5-40787fe47ab7-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0003

Description des modifications : DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0002

Description des modifications : DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0001

Description des modifications : DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 1a388f63-50b7-4573-bafd-3c5e759ed988 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 05/06/2024 à 13:39

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/06/2024